

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL  
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **jeudi 21 novembre à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Présents : M. WISSOCQ François, Mme ARNOULT Valérie, M. DEL PESO David, M. CHARPENTIER Patrick, M. JOUANNON Patrick, M LASNE Hervé, M ROULLEE Alain, M. NOEL Sébastien, M. LAMY Joël, Mme CHARPENTIER Virginie, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, M. SALLÉ Gilles, Mme PERIER Marie-Stella, M LEROY Jean-François.

Absents excusés : M. FOUQUÉ Jacques (suppléant M. LAMY Joël), M BOUILLY-ARNOULT Ludovic (suppléant M BRAYDA-BRUNO Jean-Marc), M. HY Jean-Louis (suppléant M LEROY Jean-François) M. CHABOCHE Fabrice,

Secrétaire de séance : M. DEL PESO David.

Bilan de la rentrée 2013 :

168 élèves

Maternelles : 67            Mme Guyon PS 24 – Mme Lebeau MS 21 – Mme Boissière GS 22

Primaires : 101            Mme Mauconduit CP 24 – Mme Gallot (Directrice) CE1 CE2 25 –  
Mme Froger CE2 CM1 27 – Mme Borne CM2 25.

Par commune :

Dancy 20 – Le Gault St Denis 95 – Moriers 16 – Pré St Evroult 18 – Pré St Martin 19.

Le rappel des valeurs républicaines a été demandé par le ministre de l'Education Nationale. Drapeaux, charte de la laïcité et déclaration des droits de l'homme seront affichés prochainement à l'école.

Rythmes scolaires :

En concertation avec les enseignants et conformément à la directive de l'Education Nationale, le Conseil fixe les jours et heures de classe comme suit :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 (pause méridienne) 13h45-16h00  
16h00-16h30 : surveillance

Le mercredi : 9h00-12h00.

Le Conseil souhaite rappeler dans la délibération le nécessaire transfert de charges financières par l'état afin d'assurer le financement de la réforme.

La surveillance garderie 16h00-16h30 a été privilégiée, le projet éducatif territorial nécessitant une réflexion plus approfondie et la prise en compte des financements.

Un questionnaire sera adressé aux familles concernant leurs possibilités de récupérer leurs enfants après le temps scolaire.

Projet « cirque » :

Madame Gallot présente le projet « cirque », projet d'école pour 2014. Le budget en étant pratiquement bouclé, la contribution du SIRP à prévoir sera de l'ordre de 2 400.00 €.

Le Conseil,

- Admet une mise en non valeur pour 82.15 €
- Reconduit l'indemnité de la trésorière au taux de 50%
- Autorise les délibérations modificatives nécessaires à l'équilibre du budget
- Autorise le Président à régler les dépenses d'investissement sur 2014 à hauteur de 25% des crédits inscrits en 2013.

Une clôture sera mise en place début 2014 dans la cour de l'école afin de permettre une utilisation convenable de l'aire de jeux.

Le Président,  
François WISSOCQ.